



Ville de LORIENT
AN ORIENT

POLITIQUE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE

La Ville de Lorient mène depuis de nombreuses années une politique ambitieuse et innovante dans les domaines de la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique, reconnue par l'obtention du label **Cit'ergie** niveau **GOLD** en 2020. Nous avons aussi participé au projet européen **Compete4SECAP** d'économie d'énergie.

Pour poursuivre sur cette voie, des objectifs ambitieux sur le patrimoine municipal sont déclinés dans le plan d'action Citergie de la Ville, en cohérence avec le PCAET et le décret tertiaire, à savoir :

- Consommations d'énergie :
 - Bâtiment : réduction par rapport à 2010 de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050,
 - Eclairage public : consommation totale réduite à 2,5 GWh en 2025, 1,25 GWh en 2030, 750 MWh en 2040;
- Réduction de 50% des gaz à effet de serre en 2025, de 60% en 2030 par rapport à 1990 ;
- Production de 50% d'énergie renouvelable et de récupération en 2025.

Dans ce cadre, la Ville de Lorient entame une démarche de gestion méthodique de l'énergie sur l'ensemble de notre patrimoine (bâtiments municipaux, éclairage public et flotte de véhicules municipale) selon la norme ISO 50001. L'objectif de cette méthode est d'optimiser en permanence l'usage, la consommation et l'efficacité énergétique des équipements.

Ainsi, nous nous engageons à :

- **Satisfaire aux exigences légales et autres exigences** relatives à l'efficacité, aux usages et à la consommation énergétique,
- **Nous donner les moyens d'atteindre les objectifs et cibles énergétiques** que nous nous sommes fixés et **régulièrement en suivre l'évolution**,
- **Améliorer de façon continue** notre performance énergétique,
- Favoriser l'achat de **produits économes en énergie**,
- **Intégrer l'énergie** dès la phase de conception de nos projets,
- **Garantir** la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs.

Agents ou partenaires de la Ville de Lorient, votre implication est primordiale pour l'atteinte de ces objectifs.

A Lorient, le 26/11/2020

L'adjoint délégué à l'Environnement,
la Transition énergétique

Bruno PARIS

Le Directeur Général des Services
par intérim

Pascal LUMEAU

Adresser toutes correspondances à Monsieur le Maire de la Ville de Lorient,
CS 30010 - 56315 LORIENT CEDEX - Tél. 02 97 02 22 00 - Fax : 02 97 02 22 35 - www.lorient.fr